

LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Thème de l'édition 2015-2016

"Résister par l'art et la littérature"

Contextualisation
des documents d'archives

WWW.TARN.FR



Archives départementales du Tarn

1 avenue de la Verrerie | CS 35678 | 81013 ALBI cedex 9
Courriel : archives.tarn@tarn.fr | Tél. : 05 63 36 21 00
<http://archives.tarn.fr>

Introduction

Depuis 54 ans, le Concours National de la Résistance et de la Déportation perpétue la mémoire et l'histoire de la Résistance et de la Déportation. Il permet aux jeunes générations de s'en inspirer dans leur vie d'aujourd'hui en s'appuyant sur les leçons historiques et civiques que leur apporte l'école.

Le thème retenu cette année est "Résister par l'art et la littérature". Les Archives départementales du Tarn s'associent à ce concours et mettent à disposition des élèves et des enseignants des ressources pour mener à bien leurs projets. Pour illustrer la thématique, l'accent est mis sur la pratique artistique et littéraire dans les camps d'internement du Tarn.

Dans les faits et dès le début de la Seconde Guerre mondiale, des populations de pays étrangers rongés par le fascisme et la guerre cherchent une terre d'asile qu'elles pensent trouver dans notre pays. Suivent les offensives allemandes qui poussent aussi des milliers de familles sur les routes et un exode sans précédent touche toute la France dès les premiers mois de la guerre.

Le département du Tarn, pour sa part, accueille près de 57 000 réfugiés, en majorité des femmes et des enfants. Se pose alors le « problème » du logement de ces personnes. Des centres d'accueil pour les réfugiés sont mis en place dès octobre 1939 sur les communes de Saint-Sulpice et de Brens.

Mais avec le durcissement du régime de Vichy, ils se transforment en camps d'internement où se retrouvent des populations de diverses origines : française, espagnole, polonaise, allemande... Les motifs d'internement sont très variés : internés pour des raisons politiques (anarchistes, communistes, syndicalistes, anti pétainistes...), internés pour des délits de droit commun (vols, fraudes fiscales...), pour des motifs moraux (prostituées) ou raisons raciales (juifs). Ces internements, effectués sur décision administrative sont très arbitraires. Certaines personnes ignorent même jusqu'au motif de leur internement. Toutes ces personnes, qualifiées alors « d'Indésirables », vont vivre un enfer dans les nombreux camps d'internement de la zone libre.

Des artistes, des peintres, des écrivains et bien d'autres amateurs, dans un élan vital, continuent à créer, à s'exprimer, résistant ainsi, à leur manière, au gouvernement qui les opprime et les prive de liberté. Ces témoignages, d'une extrême sensibilité, constituent une trace irréfutable de cette période noire de notre histoire. Voici quelques parcours de vie de ceux qui ont « résisté par l'art et la littérature ».

Boris Taslitzky, de Saint-Sulpice à Buchenwald, un artiste dans les camps

Boris Taslitzky est un artiste peintre né le 30 novembre 1911 à Paris et mort le 9 décembre 2005. Il commence à peindre à l'âge de quinze ans, entre en 1928 à l'École des beaux-arts de Paris. Il adhère en 1935 au Parti communiste français.

Mobilisé à Meaux, Boris Taslitzky est fait prisonnier en juin 1940, il s'évade en août et s'engage dans la Résistance au sein du Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France. Arrêté en novembre 1941, condamné à deux ans de prison, il est transféré dans les prisons de Riom et Mauzac, puis au centre de Saint-Sulpice-la-Pointe (**Doc.1**). Le 31 juillet 1944, il est déporté à Buchenwald où il parvient à faire quelque deux cents dessins qui témoignent de la vie des camps.

Après-guerre, Aragon fait éditer en 1946 une centaine de ses dessins de Buchenwald. La même année, Boris Taslitzky expose ses œuvres inspirées par la résistance et la déportation.

De 1971 à 1980, Boris Taslitzky enseigne le dessin à l'École nationale supérieure des arts décoratifs. Décoré déjà de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille militaire, il reçoit en 1997, les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au titre de la Résistance et de la déportation.

Le 14 décembre 1945, mandatés par le préfet du Tarn, Léon Daures, architecte départemental, et Edouard Julien, conservateur du Musée Toulouse-Lautrec, se rendent au Camp de Saint-Sulpice pour examiner les fresques de Boris Taslitzky et étudier les possibilités d'enlèvement et de transfert. (**Docs. 2 à 5**)

La littérature dans le camp de femmes de Brens

Le camp de Rieucros (Lozère) est créé par décret le 21 janvier 1939, à proximité de la ville de Mende, pour y interner les étrangers indésirables. C'est ainsi que l'on retrouve des anti-fascistes allemands, des républicains espagnols et des membres des brigades internationales. Au début de novembre 1939, tous les hommes sont transférés au camp du Vernet en Ariège. Dès lors, le camp de Rieucros n'est plus réservé qu'aux femmes.

Après le transfert au camp de Brens de 320 internées et de 26 enfants, le camp de Rieucros ferme ses portes le 14 février 1942.

Sur réquisition préfectorale du 16 octobre 1939, un camp est aménagé à Brens, à proximité de Gaillac, à l'origine pour recevoir des réfugiés fuyant l'offensive allemande. En novembre 1940, le centre d'accueil est transformé en centre d'hébergement pour juifs étrangers sans ressources ; les conditions d'internement se durcissent. Le 31 décembre 1941, le préfet du Tarn annonce que Brens est retenu par la direction de la police nationale pour l'installation d'un "camp de concentration". La population du camp est hétérogène, les internées politiques, françaises ou étrangères, sont nombreuses. Les déportations de nature raciale sont organisées le 21 septembre 1942, le 28 août 1943 et le 25 mars 1944. Lorsque le 4 juin 1944, la décision est prise de vider le camp de ses occupantes, il n'y a plus d'internées juives. Les 150 détenues sont embarquées en gare de Gaillac et expédiées par train vers le camp de Gurs.

Il y a peu de documents généraux relatifs à l'organisation et au fonctionnement des camps permettant d'approcher la vie quotidienne des internées.

Pour autant, dans les archives relatives aux activités culturelles (AD81, 495 W 50), figure un échange de correspondance, en novembre 1943, concernant un cours de littérature (**Docs. 6 et 7**).

C'est souvent par l'étude des dossiers individuels (**Docs 8 à 10**), au détour d'une pièce administrative ou d'une lettre censurée, que l'on découvre de précieux témoignages sur les conditions de vie des internées. Le texte manuscrit de la chanson, "*Les Hébergés de Rieucros*", figurant dans le dossier de Maria Bretagnolle (**Docs 9**) et le poème manuscrit intitulé "*Retour au camp par Marina Strade B5*", figurant dans le dossier de Raymonde David (**Doc. 11**) représentent de ce point de vue de riches témoignages.